Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 029-262902570-20261029-CCAS20261001-DE

PLONÉOUR-LANVERN
Centre Communal d'Action Sociale

"NEB NE HAD, NE VED KET"

SEANCE DU 29 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf du mois d'octobre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Mme Dorothée DURAND, Vice-présidente.

Présents : Mmes Dorothée DURAND, Françoise GUENEC, Annie LE FLOCH, Christine LE GALL, Martine OLIVIER, Michèle SEVIGNON ; MM. Roland BALEM, Jean-François MARANDOLA.

Excusés : Mmes Sylvia GERBER, Cécile HAASS, Elisabeth HUET, Josiane KERLOCH et M. Jean-Baptiste HUET.

Secrétaire de séance : Michèle SEVIGNON

Assistaient : MM. Gurvan KERLOCH, Thierry FRANÇOIS

OBJET : Proposition budget aide à domicile 2027

Dorothée DURAND présente le projet de budget aide à domicile 2027 pour validation par le Conseil départemental. Cette proposition de budget ne reprend pas les résultats antérieurs reportés.

A - Recettes de fonctionnement		**BP 2027**
733141	Produits département personnes âgées tarif horaire SAAD	365 000.00 €
7331412	Produits département personnes âgées bonification horaire SAAD	110 000.00 €
73412	Produits usagers personnes âgées tarif horaire SAAD	320 000.00 €
7388	Produits autres financeurs personnes âgées tarif horaire SAAD	20 000.00 €
Groupe I - produits de la tarification		**815 000.00 €**
6419	Remboursement sur rémunération du personnel	5 000.00 €
Groupe II - Autres produits relatifs à l'exploitation		**5 000.00 €**
773	Mandats annulés (sur exercice antérieur)	1 000.00 €
Groupe III - Produits financiers		**1 000.00 €**
Total des recettes de fonctionnement		**821 000.00 €**

B - Dépenses de fonctionnement		**BP 2027**
60622	Produits d'entretien	1 000.00 €
60624	Fournitures administratives	1 000.00 €
60628	Autres fournitures non stockées	500.00 €
6068	Autres matières et fournitures	2 000.00 €
6251	Voyages et déplacements	45 000.00 €
6256	Missions	500.00 €
6261	Frais d'affranchissement	1 500.00 €
6262	Frais de télécommunications	11 000.00 €
6288	Autres	3 000.00 €
Groupe I - Charges afférentes à l'exploitation courante		**65 500.00 €**
6215	Autre personnel extérieur	35 000.00 €
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle	5 500.00 €
6338	Autres versements assimilés	7 000.00 €
64111	Rémunération personnel titulaire et stagiaire	300 000.00 €

Place Charles de Gaulle - BP 8 - 29720 PLONÉOUR-LANVERN
Tél. 02 98 82 66 04 - Fax 02 98 82 66 09
Email : ccas@ploneour-lanvern.fr

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 029-262902570-20261029-CCAS20261001-DE

64112	NBI, supplément familial	2 000.00 €
641182	Complément de traitement indiciaire (CTI)	28 000.00 €
641188	Autres indemnités	40 000.00 €
64131	Rémunération du personnel non titulaire	45 000.00 €
641382	Complément de traitement indiciaire (CTI)	10 000.00 €
64151	Rémunération personnel de remplacement	100 000.00 €
64511	Cotisations URSSAF	70 000.00 €
64513	Cotisations aux caisses de retraite	35 000.00 €
64514	Cotisations POLE EMPLOI	6 000.00 €
6471	Prestations versées pour le compte du FNAL	1 000.00 €
6475	Médecine du Travail	500.00 €
64788	Autres	22 000.00 €
6488	Autres charges diverses de personnel	8 000.00 €
Groupe II - Charges afférentes au personnel		**715 000.00 €**
614	Charges locatives	8 000.00 €
61561	Maintenance informatique	8 000.00 €
6163	Assurance transport	8 000.00 €
6165	Assurance RC	3 000.00 €
6182	Documentation générale et technique	250.00 €
627	Services bancaires et assimilés	250.00 €
6541	Créances admises en non valeur	1 000.00 €
6588	Autres	10 000.00 €
673	Titres annulés sur exercice antérieur	2 000.00 €
Groupe III - Charges afférentes à la structure		**40 500.00 €**
Total des dépenses de fonctionnement		**821 000.00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :
- **Adopte** la proposition de budget 2027 du service aide à domicile ;
- **Autorise** le Président à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision

Pour extrait certifié conforme au registre
à PLONEOUR-LANVERN, le 4 novembre 2026
La Vice-Présidente



Dorothée DURAND